

Couëron Sages Infos

Novembre 2018 - n°12



Le Comité de rédaction du Couëron Sages Infos, le 31 mai 2018

Éditorial

À l'occasion du forum des associations, le 9 juin dernier, nous avons pu rencontrer les Couëronnais et leur expliquer le travail fait par les membres du Conseil des sages.

Nous nous sommes présentés à vous et avons répondu à vos questions en espérant avoir été pertinents et convaincants. Dans ce numéro 12, vous pouvez encore voir quelques exemples des actions et réflexions que nous menons. Elles sont variées, mais toujours dans la recherche du « mieux vivre ensemble » et de l'amélioration de notre cadre de vie.



Ainsi, qu'elles soient pédestres, cyclables, ou motorisées, les voies de communications font l'objet de toute notre attention : la ville sera apaisée par le partage des territoires et de l'espace public. De

même, afin de ne laisser personne sur le bord du chemin, nous œuvrons à la réduction de la fracture numérique. Ces actions ne relèvent pas uniquement de notre Ville. Aussi, chaque fois que nous participons, travaillons, réfléchissons, nous le faisons en tant que Couëronnais au sein de Nantes Métropole.

Et plus largement, l'appartenance à la Fédération Française des Villes et Conseils de sages nous permet de profiter d'expériences très diverses, avec des villes très proches comme Le Pellerin ou La Montagne, ou plus éloignées comme celles de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Montceau-Les-Mines ou Lormont, entre autres... Il est à noter que la ville de Couëron recevra ses homologues Sages de la région en novembre 2019.

Dans l'immédiat, je vous souhaite une bonne lecture. Et pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter : nos coordonnées sont indiquées au bas de la dernière page de ce numéro.

Corinne Arzur

Sommaire

- p. 2-3 : **Le Conseil des Sages participe aux concertations citoyennes :**
- Projet « Loire à Pied »
 - Ateliers du PLUm
 - Environnement
- p. 4 : **Une Ville Amie des Aînés**

Le Conseil

Joël Arsicault
Claude Arteau
Corinne Arzur
Michèle Aubineau
Jean-Claude Billault
Guy Bothorel
Yves Bretécher
Yannick Daniel
Jean-Claude Evano
Armand Fleury
Thierry Gallerand
Raymonde Gaudin
Gérard Guédon
Alain Guéguen
Dominique Guihal
Lucja Kowalczyk
Gérard Lebreton
Joëlle Lechevallier
Betty Legrand
Nicole Michaud
Michel Prampart
Marc Usselio La Verna

Le Conseil des Sages participe aux concertations citoyennes

Projet « Loire à Pied »

Suite au grand débat « Nantes, la Loire et Nous », auquel le conseil des Sages de Couëron avait contribué dès 2015, Nantes Métropole s'est engagée dans l'amélioration des continuités piétonnes en bords de Loire. Pour ce faire, une étude a été lancée en janvier 2017, avec une large participation citoyenne pour effectuer un diagnostic des promenades existantes, afin d'en faire ressortir les enjeux et objectifs pour la réalisation d'un schéma directeur au printemps 2018. Celui-ci devant indiquer le calendrier et les interventions nécessaires pour atteindre les améliorations souhaitées des promenades ligériennes et leur valorisation.

Un avis Citoyen a été publié fin décembre 2017 : c'est le deuxième rapport de la CPL (Conférence Permanente Loire). Et c'est en 2018 que Nantes Métropole doit apporter une réponse (favorable ou non) aux souhaits et attentes exprimés dans cet avis.

Le conseil des Sages de Couëron, avec sa commission « La Loire et Nous », suit de très près l'évolution de ce projet qui devrait concrétiser les propositions formulées dans son « cahier d'acteur » en mai 2015 (voir les précédents « Couëron Sages Infos » n° 7 et 8).

L'objectif principal retenu par la CPL : Améliorer la continuité des cheminements piétons en bord de Loire et en faciliter les accès.

D'ici 2020, la métropole proposera sur l'ensemble des communes ligériennes une offre de cheminements « Loire à pied » harmonisés et jalonnés tout au long de leur itinéraire.

Ainsi, il s'agissait dans un premier temps (2016-2017) de repérer l'offre existante, avant de l'harmoniser, et de la compléter d'éventuelles réalisations nouvelles, notamment avec des accès à la Loire plus nombreux et la création de points de vue. Une signalétique commune devra être implantée sur ces parcours afin de mettre en valeur le patrimoine naturel et historique ainsi que l'offre d'activités de loisirs. Une enveloppe financière nouvelle sera dédiée à cette opération...



Couëron, le Port, le 26 septembre 2014

Ateliers du « PLUm »

Dès le début 2015, la ville de Couëron avait invité la population à participer au dialogue citoyen lancé par Nantes Métropole pour l'élaboration de son nouveau PLUm (Plan Local d'Urbanisme métropolitain) qui devra entrer en vigueur début 2019.

Le Conseil des Sages ayant répondu positivement à cet appel, 4 d'entre eux ont participé activement aux diverses réunions, visites et ateliers dont les travaux se sont achevés en 2017.

Objectifs de la démarche de Nantes Métropole :

- 2015-2016 : Elaborer le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** qui définit les orientations générales du projet métropolitain jusqu'à l'horizon 2030.
- 2016-2017 : **Définir les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** avec des dispositions spécifiques sur les secteurs à enjeux du territoire métropolitain. Par exemple, les « OAP Loire » permettent de confirmer le rôle majeur du fleuve dans la construction métropolitaine



Rue Surcouf, novembre 2015

- 2017-2018 : Élaborer le **règlement du PLUm** qui, avec le nouveau zonage du territoire, permettra de « dessiner la métropole de demain »

À l'issue de ce travail, le projet de PLUm a été présenté à la population en juin et l'enquête publique s'est déroulée du 6 septembre au 19 octobre dans chaque commune de la métropole, afin d'être ajusté si nécessaire avant son approbation par le Conseil métropolitain.

Quelques impressions des Sages ayant participé :

- Les « visites urbaines » dans différents quartiers nous ont montré les divers types d'habitat selon la densité de chaque zone d'habitation. Intéressant mais peu probant !...
- Les 30 engagements pour la Loire devront trouver leur place dans ce Plan, de même que les objectifs définis lors des travaux relatifs à la transition énergétique.
- À l'avenir, les zones urbaines seront de plus en plus mixtes : on y trouvera de l'habitation, du commerce et du travail, pour une meilleure qualité de vie en réduisant les déplacements.
- La densification au lieu de l'étalement urbain est devenue une nécessité pour préserver nos espaces naturels et agricoles. C'est pourquoi il nous faudra accepter davantage d'immeubles collectifs (R+2 à R+5) en zone urbaine pour éviter la multiplication des nouveaux lotissements en rase campagne. Ces nouvelles dispositions devront permettre d'optimiser nos services publics, de diminuer les temps de transport et favoriser les déplacements doux et alternatifs (vélo, marche, transports en commun, co-voiturage...).

En conclusion : Nous ne savons pas si nos réflexions ont apporté des éléments réellement utiles à l'élaboration de ce PLUm. Toutefois, les différentes rencontres nous ont permis de mieux appréhender les objectifs de ce nouveau Plan. Les autres ateliers participatifs thématiques comme ceux présentés ci-après semblent plus productifs et permettent au Conseil des Sages un meilleur suivi.

Environnement

Depuis 2016, les Sages de la commission « Environnement » participent à plusieurs débats municipaux et métropolitains :

1. Le grand débat sur la transition énergétique

Dans un précédent « Sages Infos », la commission a présenté le cahier d'acteurs qu'elle a rédigé pour contribuer à ce grand débat métropolitain. A ce jour, la proposition de réaliser un nouveau point de collecte pour les Couëronnais est à l'étude.



2. Agenda 21

Deux Sages ont participé à la mise en place de l'appel à initiatives citoyennes « Faisons éclore vos projets » lancé par la Ville, dont le but est de contribuer au développement durable. Un Sage fait partie du jury chargé de valider les sujets proposés et suivre la réalisation des 3 sujets retenus qui seront soutenus par la Ville.

3. Atelier participatif du pôle Loire-Chézine

Les maires des trois communes, Indre, Saint- Herblain et Couëron, ont souhaité mettre en place une participation citoyenne sur des sujets relatifs à l'espace public et à la proximité. Les Sages ont pris part à cet atelier qui a permis l'identification de 6 liaisons intercommunales prioritaires. Depuis, les élus se sont engagés à réaliser les travaux de sécurisation sur ces axes avant la fin de leur mandat.

Voir sur internet : « Atelier participatif Loire-Chézine : les élus ont apporté leur réponse ».

4. La « ville apaisée »

En cette fin d'année, dans le cadre du Pôle Loire-Chézine, les sages de la commission environnement participent à un atelier pour réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour « apaiser la ville ».

Pourquoi une ville apaisée ?

C'est une ville où il fait bon vivre ensemble : c'est à dire où le maximum d'espace public peut être partagé sereinement par tous les usagers, quel que soit leur mode de déplacement. Il s'agit donc de réfléchir ensemble sur les secteurs les plus sensibles, où les conditions n'y sont actuellement pas favorables, et sur les leviers permettant d'aller vers une ville apaisée.

Une Ville Amie des Aînés

Les deux tendances mondiales que sont le vieillissement démographique et l'urbanisation vont marquer fortement ce 21^{ème} siècle : en 2060 une personne sur trois aura plus de 60 ans.

Pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), « **Vieillir en restant actif** » est un processus qui s'inscrit dans une perspective globale de la vie, influencé par plusieurs facteurs, isolés ou associés, favorisant la bonne santé et la sécurité pendant la vieillesse.



Qu'est-ce que la démarche « Ville Amie des Aînés » ?

La démarche VAA se fonde sur l'expérience des habitants et notamment sur celle des Aînés. Ceux-ci doivent pouvoir faire part de leur vécu et exprimer les points forts, mais aussi les points faibles de leur territoire afin de rendre la ville plus favorable à un meilleur «vivre ensemble».

- Une Ville Amie des Aînés adapte ses structures et ses services de façon à être accessible à tous.
- Une Ville Amie des Aînés **encourage tous les citoyens à rester actifs.**

- Le programme VAA cherche à motiver les habitants à devenir acteurs de la société **quel que soit leur âge.**

Cet aspect « participatif » est fondamental de la démarche VAA.

Pour en savoir plus : « www.villesamiesdesaines-rf.fr »

Pourquoi devenir « Ville Amie des Aînés » ? Des enjeux multiples :

- Inscrire sur le territoire une politique gérontologique au plus proche des habitants.
- Associer tous les acteurs de la ville y compris les personnes âgées.

- Former un réseau de décision et de prise de position sur le vieillissement.

Un enjeu de démocratie participative :

- Positionner les personnes âgées comme actrices de leur société.
- Créer une approche multi-acteurs pour répondre aux attentes et aux besoins.

Changer son regard sur les aînés, c'est donc encourager leur valorisation au sein des politiques municipales pour leur permettre d'être actifs et cela de façon transversale en prenant en compte les huit thématiques-clés de l'OMS :

Habitat : favoriser une offre de choix prenant en compte l'adaptation du logement.

Espaces extérieurs et bâtiments : agir sur l'environnement pour éviter les situations handicapantes, dont le confinement à domicile. La sécurité est un aspect primordial pour permettre à tous de bien vivre dans la ville.

Transports et mobilité : veiller à la gamme de choix, et à l'accessibilité permettant une meilleure acceptation des aînés dans leur relation à la conduite.

Lien social et solidarité : lutter contre l'âgisme, c'est renforcer le sentiment d'appartenance des aînés par des actions inter-générationnelles.

Culture et loisirs : lutter contre l'isolement, c'est permettre l'accessibilité y compris financière.

Participation citoyenne et emploi : s'engager dans la reconnaissance de la contribution des personnes âgées à la vie locale.

Information et communication : améliorer l'accès à l'information et sa lisibilité.

Autonomie, services et soins : faciliter le soutien bénévole, les services à domicile et les services de santé.

Devenir une Ville Amie des Aînés, c'est aussi construire une ville adaptée à tous les âges, aux familles et aux personnes présentant des handicaps. Sur notre métropole, Nantes, Rezé et Saint Sébastien sont déjà dans la démarche VAA. Et à Couëron, le conseil des Sages, avec sa commission Vie Sociale, veut inciter la ville à s'engager dans ce projet.

Couëron Sages Infos

Directrice de publication : Carole Grelaud - Rédacteur en chef : Michel Prampart

Rédaction : Michel Prampart, Marc Usselio La Verna, Joël Arsicault, Lucja Kowalczyk, Corinne Arzur

Conception et composition : Sandrine Malavieille, service communication de la Ville de Couëron

Photographies : Michel Prampart

Vous souhaitez nous joindre : democratielocale@mairie-coueron.fr

